

Le 8 mars 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le mardi 8 mars 2016
à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

Étaient présents : Madame Micheline Racine, mairesse suppléante et conseillère,
poste numéro 1
Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2
Monsieur Robert Blanchard, conseiller, poste numéro 4
Monsieur Yvon Blanchard, conseiller, poste numéro 5
Monsieur Michel Côté, conseiller, poste numéro 6

Étaient absent : Monsieur Boniface Dalle-Vedove, maire
Monsieur Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3

Le conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Micheline Racine

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
Directeur général et secrétaire-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h30, la mairesse, suppléante madame Micheline Racine déclare la séance ouverte.

Madame Racine souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle et fait lecture d'une réflexion inspirante.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

023-03-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de : Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2016

024-03-2016 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2016

Sur la proposition de : Monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 FÉVRIER 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

5. CORRESPONDANCE

5.1 MRC D'Acton:

5.2 R.I.A.M. :

5.3 M.D.D.E.L.C.C. ;

5.4 M.A.M.O.T.

5.5 UPA – Invitation à une rencontre de réseautage ;

5.6 Assises 2016 de l'UMQ

6 AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Madame Micheline Racine, mairesse, suppléante fait lecture de son rapport :

Compte-rendu de la mairesse suppléante

Pour la période du 10 février 2016 au 8 mars 2016

Mercredi 10 février, rencontre à la MRC en compagnie de Messieurs Dalle-Vedove et Privé pour la préparation du dossier C.P.T.A.Q. de M. Robert Dépôt.

Samedi 13 février, rencontre au centre communautaire en compagnie de M. Ghislain Privé pour la préparation du dossier C.P.T.A.Q. avec M. Robert Dépôt. En soirée, j'assiste au souper organisé par les loisirs.

Mardi le 16 février, rencontre à Sherbrooke en compagnie de M. Ghislain Privé pour le suivi du dossier C.P.T.A.Q. de M. Robert Dépôt.

Lundi le 22 février, participe avec M. Ghislain Privé à la réunion de suivi de la consultation publique avec M. Guy Litalien.

Mardi le 23 février, rencontre de trois résidents avec Mme Isabelle Grondin travailleur de milieu pour aînés.

Mercredi le 24 février, participe au cuisine collective.

Lundi 29 février, participe à la commission administrative mensuelle du conseil municipal.

Jeudi le 3 mars, assiste à l'assemblée publique de consultation à la MRC pour le projet du schéma d'aménagement révisé de la MRC concernant l'Atelier du Loisir et la Fiducie de la Rivière Noire.

Mardi le 8 mars, rencontre hebdomadaire avec le directeur général, suivi des divers dossiers, préparation de la séance du conseil.

Notes personnelles de la mairesse suppléante madame Micheline Racine.

Le 8 mars 2016

6.2 ADHÉSION À LA CDRN POUR L'ANNÉE 2016;

025-03-2016 ADHÉSION À LA CDRN POUR L'ANNÉE 2016;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Côté
Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

Que le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte d'adhérer à la CDRN pour l'année 2016, en accepte la dépense de 25 \$ et en autorise le déboursé ;

ADOPTÉE

6.3 REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA MARGE DE CRÉDIT CONCERNANT LES TRAVAUX DU 3^E RANG;

026-03-2016 REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA MARGE DE CRÉDIT CONCERNANT LES TRAVAUX DU 3^E RANG;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a utilisé sa marge de crédit disponible pour effectuer les paiements des travaux du 3^e Rang en août 2015 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a effectué un remboursement partiel sur la marge de crédit de 27 588 \$ en novembre 2015 ;

ATTENDU QUE le solde de la marge de crédit au 29 février 2016 est de 193 824.57\$

ATTENDU QUE l'écart des frais d'intérêt entre le placement et la marge de crédit est d'environ 340 \$

Sur la proposition de : Monsieur Michel Demers
Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie désire appliquer un remboursement partiel de 100 000 \$ sur sa marge de crédit

QUE les crédits nécessaires soient prélevés à même le compte courant à la caisse Desjardins.

ADOPTÉE

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois de février 2016.

027-03-2016 ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Sur la proposition de : Monsieur Yvon Blanchard
Appuyé par : Monsieur Michel Côté
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de février 2016 totalisant 39 460.43

ADOPTÉE

7.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

028-03-2016 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 29 FÉVRIER 2016

Sur la proposition de : Monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs tels que présentés ci-dessous et en autorise les déboursés :

Liste des comptes à payer au 29 Février 2016

nom	Description	montant	Total
RÉGIE INTER.	Contrat APO 2015 06 MO	131,74	
D'ACTON ET DES MASKOUTAINS	Contrat APO 2015 06 MR	388,71	
	Contrat APO 2015 06 RD	991,67	1 512,12
Côté & Fils Inc.	peinture	24,13	
	plinthe pour réno douche	89,54	
	divers articles pr lavabo	68,90	
	Arrêt de porte et div.articles	34,10	
	Ruban blanc	6,07	222,74
Fonds d'information sur le territoire	avis de mutation	4,00	4,00
Hydro Québec	fact.mensuel lum.de rues	149,98	149,98
Groupe Environex	Analyse d'eau	60,36	60,36
Petite caisse : Caroline Dubois	Vis pour archive	25,10	
	Produits ménager	4,80	
	Crème	7,50	
	Guide pour porte	4,60	42,00
Régie des Incendies de Roxton Falls	Remplissage d'extincteur	27,82	27,82
MRC D'ACTON	Quote-part	17 331,00	17 331,00
	Inst.poste trav.salle du conseil	90,00	90,00
GILBERT, CHRISTIAN	Frais déplacement	41,85	
Paul Lussier	Frais déplacement	45,45	
	Frais déplacement	41,85	
	Frais déplacement	41,85	171,00
MENUISERIE ANDRÉ INC.	Rép.tiroir de classeur	117,96	117,96
THOMAS YVON	Frais déplacement	19,35	19,35
PÉTROLES COULOMBE & FILS INC.	Huile à chauffage	1 338,28	
	Huile à chauffage	1 221,21	2 559,49
CENTRE DE BÉNÉVOLAT AV MUN,DU VILLAGE DE ROXTON FALLS	Cuisine Collective	155,75	155,75
	Intervention		
	prem.répondants	255,77	255,77
			22 719,34

ADOPTÉE

7.3 RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

7.3.1 CONCILIATION BANCAIRE AU 29 FÉVRIER 2016

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 29 février 2016 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 123 930.81 \$.

7.3.2 RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 29 FÉVRIER 2016

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 29 février 2016 lequel démontre des revenus de 417 061.47 \$ et des dépenses de fonctionnement de 82 278.66 \$.

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 RAPPORT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS ;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport du service de premiers répondants pour la période de février 2016

9 TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 SUIVI DES DOSSIERS DE CONFORMITÉ D'INSTALLATIONS SEPTIQUES;

Le directeur général et secrétaire-trésorier présente le rapport sur l'état de la situation des installations septiques non conforme

9.2 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS ;

Monsieur Michel Demers, délégué substitut de la municipalité au conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, présente son rapport.

9.3 APPROBATION DE LA MODIFICATION À LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2018

029-03-2016 APPROBATION DE LA MODIFICATION À LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2018 ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Béthanie a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire ;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Côté

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE

10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ;

10.1 RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION;

Aucun document à présenter

11 LOISIRS ET CULTURE;

11.1 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ DU CONSEIL AU COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Michel Côté présente son rapport.

12 AUTRE INFORMATION;

La mairesse suppléante madame Micheline Racine mentionne que monsieur le maire Boniface Dalle Vedove vous salue.

13 PÉRIODE DE QUESTIONS;

Aucune question n'est posée

14 LEVÉE DE LA SÉANCE;

030-03-2016 LEVÉE

Sur la proposition de : Monsieur Michel Côté
Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance soit levée à 20h17

ADOPTÉE

Adopté ce 12 avril 2016

Robert Désilets,
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Micheline Racine ,
Mairesse suppléante